



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 5 juillet 1996**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 15 Mars 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 Avril 1996

**Adhésion de la Ville de Niort à l'Association Régionale de la  
Qualité de l'Air POITOU CHARENTES (AREQUA)**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,  
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,  
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE,  
M. Gilles FRAPPIER

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER,  
M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD,  
M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Françoise BILLY,  
Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU,  
M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU,  
M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU,  
M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS,  
M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI,  
Mme Françoise GAILLARD, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine  
REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES  
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN  
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET  
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD

**Excusés :**

Mme Marie-Cécile MORISOT

Madame Geneviève PERRIN-GAILLARD, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort, dans le cadre du renforcement de la réglementation en matière de qualité de l'air, projette de mettre en place un réseau de mesure sur son territoire.

Pour ce faire, elle s'appuiera sur les compétences de l'Association Régionale de la Qualité de l'Air Poitou Charentes. Cette association loi 1901 a pour objectif de coordonner le bon fonctionnement d'un réseau régional d'analyseurs, d'assurer le traitement des données recueillies et de diffuser l'information à ses membres.

Cette adhésion se traduirait par :

- Une cotisation annuelle de 30.000 F au titre du budget de fonctionnement. Pour la première année l'adhésion est gratuite.
- Un budget d'investissement annuel pour l'acquisition du matériel d'analyse, jusqu'à la réalisation de deux stations de mesure prévues pour la Ville de Niort. Cet investissement est déductible de la taxe parafiscale sur la pollution atmosphérique acquittée par la Ville de Niort pour la gestion de l'usine d'incinération des ordures ménagères.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- adhérer à l'AREQUA Poitou Charentes dont les statuts sont joints en annexe ;
- autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l'adhésion ;
- désigner deux représentants de la Ville de Niort au Comité Départemental et à l'Assemblée Générale de l'association : Monsieur Bernard BELLEC Maire de Niort; Madame Geneviève PERRIN-GAILLARD, Adjointe au Maire ;
- inscrire au budget 1996, les crédits nécessaires au versement d'un montant de 30.000 F à l'AREQUA au titre des investissements, l'adhésion étant gratuite en 1996 ;
- autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ci-jointe.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjointe Déléguée

Geneviève PERRIN-GAILLARD

